

Communauté de Communes de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins
16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08
Fax : 05.45.85.58.38

SEANCE DU BUREAU 23 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 juin, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par la Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 15 juillet 2020 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. Réhabilitation de l'assainissement non collectif - convention de mandat agence de l'eau Loire Bretagne - Autorisation de paiement – OGR 190106901 – VERSEMENT Etat 1_2021

Contrôle du quorum

1. Réhabilitation de l'assainissement non collectif – convention de mandat agence de l'eau Loire Bretagne – autorisation de paiement – OGR 190106901 – versement Etat 1_2021
-

Del2021_105

Dans le cadre d'une opération groupée de réhabilitation des assainissements non collectifs, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, accorde une aide financière aux particuliers éligibles à leurs critères. La tranche n°190106901 en application de la décision n°2019D018 du 24/05/2019, a été accordée par l'agence pour un montant maximal de subvention de 102 000€.

A ce jour, 15 nouveaux chantiers ont été réalisés. Au vu des délais de paiement il convient de demander un premier versement à l'Agence Loire-Bretagne pour l'année 2021.

Les installations sont conformes et les pièces nécessaires au paiement ont été transmises.

Les particuliers concernés et le montant de la subvention à leur verser sont:

	NOM PRENOM	ADRESSE TRAVAUX	Montant à verser
1	PINIER RAYMOND	2 JOUVIGNAC 16500 ORADOUR FANAIS	2 550,00 €
2	MORICHON JEAN	22 CHARZAC 16500 SAINT MAURICE DES LIONS	1 912,20 €
3	MALICHIER MARIE PIERRE	1 LA BROUTERIE 16500 SAINT MAURICE DES LIONS	2 550,00 €
4	BOURCIER MARIE THERESE	2 LES FORESTRIES 16150 CHABRAC	2 550,00 €
5	SCI PIERRE FLORALE PAR M TOURON ALEXANDRE	4 LA QUAIRE 16500 ESSE	2 470,73 €
6	DETRAIT JACQUES	28 ROUTE DE CONFOLENS 16500 ANSAC SUR VIENNE	2 541,68 €
7	THIBAUD MARIE CLOTHILDE	2 LIEU DIT LA PETITE LANDE 16500 BRILLAC	2 121,75 €
8	DASNIERE JEAN CLAUDE	2 PUYMAGAUD 16150 CHABRAC	2 550,00 €
9	DESROCHES SUZANNE	7 LE ROBDEAU 16420 MONTROLLET	1 638,27 €
10	GENTILHOMME NOEL	2 RUE DU PROFESSEUR LAVERGNE 16500 CONFOLENS	2 550,00 €
11	HALLAM ERIC	7 POUMAILLOUX 16500 ORADOUR FANAIS	2 550,00 €
12	BAILLY DELPHINE	4 IMPASSE DE LA BOUTAUDRIE 16500 BRILLAC	2 550,00 €
13	MASFRAND EVELYNE	Lavaud 16150 ETAGNAC Domicile: 19 RUE JEAN JAURES 87720 SAILLAT SUR VIENNE	2 550,00 €
14	LAFARGE RENE DOMINIQUE	10 LA SALMONIE 16150 CHIRAC	2 550,00 €
15	DUDOUIT JACQUES	1 LES BARUSSIES 16150 CHIRAC	2 550,00 €
			36 184,62 €

La subvention étant versée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur le compte non budgétaire N°464 « autres encaissement pour le compte des tiers », de la Trésorerie, je vous prie de bien vouloir autoriser le Président à faire procéder, par le Trésorier, au versement de l'aide financière versée par l'Agence Loire Bretagne .

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
-----------	--	-------------	--	-------------	--